

CONCOURS INTERNATIONAL DE PARIS

# JEUNES COMPAGNIES



**VENDREDI 18 AVRIL 2025**

13-18H travail technique plateau // 20H : concours : finale publique

**THÉÂTRE L'AZIMUT - CHÂTENAY-MALABRY (92)**

Candidatures sur pré-sélection vidéo, à envoyer par mail, avant le 15 janvier 2025  
**INFOS : [www.concoursinternationaldeparis.com](http://www.concoursinternationaldeparis.com) // [associationafea@gmail.com](mailto:associationafea@gmail.com)**  
**06.33.13.02.97 // 06.64.49.00.99**

- Le concours Jeunes compagnies est ouvert à tous les danseurs de niveau confirmé, sans limite d'âge et sans catégorie de styles.
- Une pré-sélection s'effectue sur vidéo. Vos vidéos (extraits ou pièces entières) sont à envoyer avant le 15/01/25 à l'adresse : [associationafea@gmail.com](mailto:associationafea@gmail.com), accompagnées du propos.
- Les compagnies devront présenter une oeuvre originale de 15 minutes maximum.
- Le concours Jeunes compagnies se déroulera le vendredi 18 avril 2025, au théâtre L'Azimut de Chatenay-Malabry (92).
- L'ordre de passage sur scène se fera par ordre croissant de moyenne d'âge des danseurs (sauf demande particulière).
- Chaque compagnie bénéficiera d'un temps de travail sur scène, avec mise en place des demandes techniques avec les régisseurs du théâtre, le vendredi 18 avril, à partir de 13h.
- Le jury sera composé de professionnels renommés. Le palmarès sera annoncé à l'issue de leur délibération.
- Un temps d'échange sera ensuite proposé à chaque chorégraphe.
- Le lauréat 1ère place remportera la somme de **3000€**, le lauréat 2ème place: celle de **1500€**. (Le jury se réserve le droit de décerner des prix ex-aequo et d'adapter les récompenses financières si besoin.)
- Des résidences ou autres opportunités scéniques peuvent également être offertes.
- La pré-sélection est gratuite. Pour les compagnies retenues, les frais d'inscription sont de 15€ par danseur.